

tions aux Diocésés fut l'ordre qu'ils doivent observer dans les affaires. L'Assemblée de 1605. fit rassembler tous ces Actes, & imprimer en un volume. Celle de 1615. l'augmenta jusqu'à deux; celle de 1625. jusqu'à trois. Enfin celle de 1635. les fit rassembler en cinq volumes in 4°. Le Clergé n'ayant pas été entièrement satisfait des Recueils publiés jusqu'alors, résolut en 1641. qu'il s'en feroit une nouvelle Edition, dans un meilleur ordre; ce qui fut exécuté en 1646. en deux volumes, auxquels on en ajouta un troisième. L'Edition de 1646. étant épuisée, le Clergé assemblé en 1660. en ordonna une nouvelle, où l'on feroit entrer ce qui manqueroit aux précédentes. Elle parut en six volumes in folio. En 1700. la Collection, dont nous annonçons le douzième volume, fut projetée, & ordonnée dans l'Assemblée de 1705. Mrs. de Targny, Docteur de Sorbonne, & le Merre Avocat au Parlement, furent chargés de travailler au Plan de ce nouveau Recueil, & à rechercher les Pièces qui devoient le composer. Le Plan proposé par Mr. le Merre fut approuvé, & un autre travail ayant occupé Mr. de Targny, il demeura seul chargé de l'entreprise, jusqu'à ce que le Cardinal de Noailles, qui en avoit la principale direction, lui eut joint en 1710. Mr. de Dorfanne, Chanoine & Archidiacre de l'Eglise de Paris. L'ordre des matières contenues dans cette Collection, est le suivant. On les rapporte en six chefs principaux. 1. La Foi Catholique, & la Doctrine de l'Eglise. 2. Ses Ministres. 3. Le Culte Divin. 4. La Jurisdiction Ecclésiastique. 5. Les Bénéfices & les Biens de l'Eglise. 6. Les Privilèges de l'Eglise, & des personnes Ecclésiastiques.

Comme